



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation
(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-INT-346

Déposé le : 14.05.19

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).
Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Frais d'avocats des conseillers d'Etat : qui paie ?

Texte déposé

Deux conseillers d'Etat ont récemment lancé, à l'aide d'avocats, des procédures juridiques, l'un contre un journaliste correspondant d'un journal alémanique en Suisse romande, l'autre contre la parution d'un pamphlet. Notons au passage que certains acteurs se sont inquiétés d'une atteinte à la liberté d'expression : ainsi de l'association professionnelle de journalistes *Impressum* (communiqué du 26 mars 2019) qui, dans le cas de la plainte civile lancée contre le journaliste évoqué plus haut, considère qu'il s'agit d'« une manière déguisée de vouloir censurer le journaliste et plus largement faire peur aux médias ».

La question se pose aussi de savoir si l'Etat cantonal participe pour tout ou partie au financement de ces procédures. Le soussigné adresse donc les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- 1) Des règles sont-elles fixées pour une éventuelle prise en charge, par la collectivité publique, des frais d'avocats des conseillers d'Etat en cas de lancement de procédure juridique contre des tiers ?
- 2) L'Etat participe-t-il au paiement des frais d'avocats dans les deux procédures citées ci-dessus ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Buclin, Hadrien

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Marc Vuilleumier

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch